

Etaient présents :

Thierry Lautrous –Thierry Barbe-Nicolas Lawson-Alan Teyssandier – Véronique Laville Noel - Anne Armand.

- Triathlon du 14 juin 2020 : Le CA attend début avril pour se prononcer sur le maintien ou pas de l'épreuve.

Points de vigilance pour le prochain triathlon:

*Davantage de tuyaux pour arroser les coureurs.

*Sur les ravitos il est nécessaire de connaître le nombre d'athlètes qui doit encore passer.

*Informers les athlètes à chaque ravito de la distance qu'il reste à parcourir → mettre un panneau à l'arrivée du ravito

*Acheminer tables, chaises et denrées plus tôt le matin, avant que la circulation soit fermée. Un bénévole doit rester sur place pour surveiller pendant que les autres acheminent le matériel.

*Penser à laisser un véhicule « organisation » par ravito → Demander l'autorisation à la mairie

Ravitos :

*Prévoir à minima un homme par ravito.

*Ravito au château : Se mettre en face de la porte. En effet l'accès au château est ouvert dans la matinée, il ne faut pas être devant → L'installer en face, sur le côté, contre le mur (pour l'ombre et pour éloigner le public).

*Les cônes pour le ravito de Cornillon(3) et de Salon(4) (ils permettent d'y encastrent les panneaux qui annoncent le ravito) → 7 cônes nécessaires.

*Ravito de Cornillon : uniquement remplissage du bidon de l'athlète → c'est les bénévoles qui les remplissent.

*Ravito de CAP → les bénévoles remplissent le gobelet portable de l'athlète.

*Gobelet portable → En donne-t-on aux bénévoles et aux officiels ?

*Il a manqué des bénévoles au ravito final ; réquisitionnés ailleurs au dernier moment → Réfléchir à mode d'organisation entre les chefs de zones pour redispacher les bénévoles en cas de besoin.

*Les enfants ne doivent être comptabilisés dans les bénévoles.

*Black liste de bénévole

- Aquathlon : A ce jour il est maintenu.
- Prêt des tenues « club » pour les équipes qui représentent le club : Un chèque de caution sera réclamé lors du prêt de la tenue. Le montant reste à déterminer.
- Prêt de vélo du club : Idem un chèque de caution. Le montant reste à déterminer.
- Partenariat → Gautier fait 10% de réduction sur l'achat des tenues. Voir si on peut obtenir davantage, au regard de la publicité que nous lui faisons. Cette année le club a payé 6000 € de tenues.
→ Proposition d'un pack publicité pour les partenaires financiers avec un distinguo entre les partenaires à l'année et les partenaires ponctuels sur épreuve.
Le principe : Selon le montant de leur subvention, le club leur assure un mode de publicité plus ou moins étendu. Voir le tableau en annexe.

- D3 :250 € engagés par le club pour les duathlons et 450€ pour les triathlons.

Que se passe-t-il en cas d'annulation des épreuves du fait de la pandémie ? La FF Tri remboursera le club.

- Pandémie covid19 : Tous les entrainements du club qui sont inscrits sur la page du club sont annulés jusqu'à nouvel ordre, piscine fermée à partir de lundi 16 mars. Les sorties vélos du samedi et dimanche se font sous la responsabilité de chaque participant. Le club ne peut pas être tenu responsable de ces regroupements → avertissement sur le site du club et la page Facebook.

Quid des entraîneurs ? Ils ne seront pas rémunérés sur ce laps de temps pour les entrainements ; Ils seront rémunérés pour les plans d'entraînement du groupe espoir.

Proposer aux entraîneurs de faire du coaching individuel pour les adhérents.

Levée de la séance : 19h26 sans apéro ni chips ☹